

Bulletin municipal de Marigny à Saint-Marcel



2021-2022



Un nouveau logo pour la commune ?

Tranché d'azur à l'épée d'argent, et d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

Telle est la description de notre blason, symbolisant l'union des deux seigneuries de Marigny et de Saint-Marcel en 1844.

Loin de nous l'idée de le remiser aux oubliettes, sa place dans la commune étant indiscutable. En revanche, et pour le seconder dans la représentation du village lorsque le ton est plus « léger », le projet d'élaboration d'un logo plus moderne et comportant le nom de la commune a été validé au sein du Conseil Municipal.

Alors... qu'en pensez-vous ? Quel visuel associer à notre cher village ? Le sondage est ouvert ! Partagez vos remarques, vos idées, et pourquoi pas vos créations, pour orienter la décision finale à laquelle vous serez associés.

Pour participer, rendez-vous sur notre site internet !



Le réseau Voisins Vigilants et Solidaires. Envoyez et recevez des alertes, et des infos de la mairie

www.voisinsvigilants.org

Flashez moi !



La page Facebook :
Commune de
Marigny Saint-Marcel



Sommaire

- **Editorial et introduction** pages 2 à 3
Coordonnées de la mairie, Bienvenue aux nouveaux habitants
- **L'état civil**..... page 4
Naissances, mariages, décès
- **Personnel communal** pages 5
Présentation des employés de la mairie
- **La vie scolaire** pages 6 et 7
Petite rétrospective des projets de l'année
- **Aménagements et investissements**..... pages 8 et 9
Les travaux réalisés et envisagés
- **Urbanisme et déplacements**..... pages 10 et 11
PLUi et urbanisation
- **Intercommunalité** pages 12
Les infos de Rumilly et Terre de Savoie
- **Pages de jeux** pages 13 à 16
Un peu de récréation
- **Actualité sociale** pages 17
Activités de la commission sociale
- **Les informations générales**..... pages 18 et 19
Les informations utiles
- **Marigny sur la planète** pages 20 et 21
L'environnement local
- **La vie associative** pages 22 à 24
Les associations de la commune
- **Pêle-mêle**..... pages 25 à 27
Toutes sortes de choses
- **Calendrier des manifestations**..... page 28

Mairie de Marigny-Saint-Marcel

Jours et horaires d'ouverture :

Mardi : de 8h à 11h30 et de 13h30 à 19h

Jeudi : de 13h30 à 18h

M. le Maire reçoit en mairie sur rdv du Lundi au Vendredi après 17h00,

Le mardi en journée,

et le 2ème adjoint en charge de l'urbanisme le mardi de 17h00 à 19 h00.

Tel : 04 50 01 17 12

communemarignysaintmarcel@orange.fr

www.marignysaintmarcel.fr

Directeur de publication :
Jean-Pierre FAVRE

Comité de rédaction et photos :
Commission communication

Imprimé et tiré à 400 exemplaires par Publishop.fr - Cran-Gevrier (74)



Le mot du maire

Chers habitants de Marigny St Marcel,
Une nouvelle année se termine faite de hauts et de bas. Nous n'avons malheureusement pas pu nous débarrasser de ce maudit virus. Nous allons donc devoir vivre avec et nous adapter !

Malgré cette situation, notre belle commune de Marigny St Marcel a repris une vie presque normale. Les associations ont tranquillement repris la plupart de leurs activités et font preuve de beaucoup d'idées novatrices. Nos chers bambins n'ont pas été impactés par des fermetures de classe en 2021 (hormis une ½ journée juste avant les vacances de Noël). Votre équipe municipale a continué de s'investir dans les différents projets en cours et travaille pour l'avenir sur de nouvelles perspectives. Je vous invite donc à parcourir ce beau bulletin qui est une synthèse de cette année 2021.

Tout le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, qui se sont installés sur notre commune et nous adressons nos plus sincères félicitations aux nouveaux parents de 2021 !

J'en profite aussi pour souhaiter à nouveau la bienvenue aux nouveaux agents communaux qui nous ont rejoints cette année et je remercie l'ensemble de nos agents pour leur implication et leur bonne humeur.

Tout le Conseil Municipal se faisait une joie de vous retrouver à la réception des vœux, mais malheureusement la situation sanitaire actuelle nous oblige une nouvelle fois à annuler cette manifestation. J'en suis le premier désolé !

Dans l'attente de partager un vrai moment de convivialité ensemble, je vous adresse au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour un avenir meilleur empreint de Liberté, d'Égalité, de Fraternité, dans la solidarité, la joie et le bonheur partagés pour cette nouvelle année 2022.

A très bientôt !

Le Maire, Jean-Pierre FAVRE



Bienvenue aux nouveaux habitants !

Vous avez récemment élu domicile à Marigny-Saint-Marcel ?

Nous vous souhaitons la bienvenue et une bonne installation au sein de notre commune !

Afin de faciliter votre installation, voici quelques formalités administratives à accomplir lors d'un changement de domicile...

Faire le changement d'adresse auprès de votre bureau de Poste

Organismes à informer :

- les administrations fiscales de votre ancien domicile (centre des impôts, centre des impôts fonciers, trésorerie)
- la sécurité sociale, la caisse d'allocations familiales, la mutuelle
- votre assureur (automobile, habitation), etc

A votre arrivée et s'agissant de votre domicile, contactez rapidement :

- EDF – Téléphone : 0 810 333 074
- Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie pour votre abonnement eau : 04.50.01.87.00

S'agissant des documents administratifs :

- inscription sur la liste électorale
- modification de votre carte grise (internet service public.fr)
- modification de votre carte de séjour le cas échéant

Enfin, n'hésitez pas à venir vous présenter à l'accueil de la mairie dès votre arrivée et à consulter notre site internet pour tout savoir sur la vie du village !



Des joies... et des peines



Aaron REDMOND



Arya MARIANI



Livia LAMBERT

Naissances

Eliott GIROUD - Né le 6 janvier 2021

Arya MARIANI - Née le 10 janvier 2021

Liyah MILLERS - Née le 19 janvier 2021

Aaron REDMOND - Né le 16 juin 2021

Livia LAMBERT - Née le 27 août 2021

Gabrielle PAIS - Née le 29 octobre 2021

Joyce BAILLY MAUREL
Née le 4 novembre 2021

Décès

Madame Joséphine TISSOT, née COCHET

Décédée le 3 janvier 2021 à l'âge de 89 ans

Monsieur Jean PHILIPPÉ

Décédé le 2 juillet 2021 à l'âge de 85 ans

Monsieur Christian MATHIEU

Décédé le 31 août 2021 à l'âge de 73 ans

Monsieur Paul MERCIER

Décédé le 27 septembre 2021 à l'âge de 83 ans

Madame Hélène REY, née AVRILLON

Décédée le 29 novembre 2021 à l'âge de 87 ans



Présentation des agents de la commune

Les agent communaux

Administratif



Anne DESBOIS
Secrétaire de mairie



Nadine LEVERT
Comptable

Technique



Éric ANGEL
Chargé des services techniques et espaces verts

Périscolaire



Audrey HOOGSTAD
Chargée de l'entretien et du périscolaire



Julie LABORIER
ATSEM



Sandrine METRAL
Chargée du périscolaire



Anne RAMA
ATSEM



Irène VITTOZ
Chargée de l'entretien et du périscolaire

L'équipe pédagogique



Corinne BAYLE
CE1-CE2



Nadine FEBVRE
Petite et Moyenne Section



Nathalie MERLE
Grande Section et CP



Béatrice ROEDERER
CMI - CM2 et directrice

et aussi : Claire AUBIN, institutrice remplaçante pour les heures de direction
Céline LEPETIT et Maryline MONTI, Auxiliaires de Vie Scolaire

Vie Scolaire

Sacré Charlemagne

Le poney au printemps
pour les classes de
PS / MS / GS / CP
à Héry sur Alby

Cycle prévu la semaine avant les vacances de
Pâques aux écuries les Cyclamens.

Sortie ski de fond / Skating à Saint François de Sales

Les sorties devraient commencer après les
vacances de février pour les classes de l'école du
bas, pour 5 journées du mardi 15 mars au mardi
29 mars.

Les enfants sont encadrés par 4 moniteurs.
Voici quelques photos de nos sorties de l'an
dernier.



Les maternelles à la montagne



Les CE1, CE2, CM1 et CM2 en sortie au ski



Lâcher de ballons pour Octobre Rose



La cérémonie du 11 novembre avec M. Le Maire

Quelques projets de classe :

Projet « La quête d'Ewilan » pour la classe de CM avec le studio de cinéma Andarta qui est en train de réaliser la série animée de la trilogie.

Intervention dans la classe de Claire Dijkman, responsable du studio Andarta et responsable littéraire de « La quête d'Ewilan » sur deux journées.

Le cinéma :

Les enfants de l'école sont tous allés au cinéma en novembre.

LE PETIT MONDE DE LEO pour la classe de PS / MS le mardi 16 novembre à 10h15,

LE CHANT DE LA MER pour les classes de GS/CP et CE1-CE2 le vendredi 26 novembre à 9h15

LA TORTUE ROUGE pour la classe de CM le vendredi 26 novembre à 9h15,



Intervention de Claire Dijkman à l'école





Aménagements investissements

*Tout vient à point
à qui sait attendre*

Principaux travaux réalisés ou en cours de réalisation

- **Construction de la salle d'évolution communale**

Ce bâtiment, annoncé dans le dernier bulletin municipal, est en cours de construction à proximité de la salle polyvalente, Domaine de la Fruitière. Si de nouvelles perturbations d'approvisionnement liées à la pénurie actuelle de certains matériaux ne viennent pas retarder le délai initialement prévu, cet équipement sera opérationnel au cours du troisième trimestre 2022. Pour ce projet d'un montant de 880 203 €HT, la commune a bénéficié d'une aide financière de l'Etat de 179 205 € par le biais de la Dotation de Soutien à l'Équipement Local (DSIL) et du Département de la Haute-Savoie de 64 009 € via le Contrat Départemental d'Aide et de Solidarité (CDAS).

- **Aménagement intérieur des locaux techniques**

Suite à la rénovation extérieure de ce bâtiment réalisée en 2018, notre service technique est maintenant centralisé en ce lieu. Des aménagements liés aux rangements des matériels et aux conditions de travail du personnel ont été entrepris, et arrivent maintenant à leur terme avec la création d'un bloc sanitaire, d'un coin bureau et des derniers rayonnages.

- **Réseau eau pluviale à Hauterive**

La canalisation d'eau pluviale a été réparée au niveau de la route du Chéran et le conduit qui emmène les eaux collectées à la rivière a été remplacé pour permettre d'évacuer le flux lors des fortes pluies.

- **Protection incendie**

Un nouveau poteau incendie a été implanté au hameau « Chez Vidal ».

- **Eclairage communal**

La Région Rhône Alpes Auvergne a octroyé une subvention de 7 847 € à notre commune pour les travaux réalisés au printemps dernier concernant l'éclairage du nouvel abri bus scolaire du Villet et pour la rénovation de l'éclairage de l'église.

- **Aménagement des axes routiers (sécurisation)**

Le Conseil Municipal a demandé la réalisation d'une étude de mise en sécurité de différentes routes secondaires qui traversent notre commune dans le but de retrouver une circulation apaisée sur ces routes et d'orienter le flux de circulation de transit sur l'axe principal du chef lieu.

A ce jour, différentes options de traitement ont été proposées, plusieurs axes ont été repérés comme prioritaires, parmi lesquels les routes du Chéran et du Nant Boré.

L'objectif est maintenant de mettre ces aménagements en cohérence avec le projet Vélo-route de la région AURA, dont le tracé actuel passe par notre commune, en utilisant des portions de voie communale touchées par cette étude.



Avancement des travaux de la salle d'évolution



Ecole et parascolaire

Des brise-soleil orientables ont été installés sur les fenêtres d'une classe et de la cantine scolaire pour limiter les problèmes de chaleur dans ces locaux lors des périodes chaudes.

Au niveau de l'école maternelle, une partie de la clôture a été remplacée pour éviter que les enfants se blessent au contact d'un grillage détérioré.

Pour l'école élémentaire, la clôture en limite de propriété a été adaptée pour limiter les nuisances vis-à-vis du voisinage.



Remplacement des véhicules communaux

La vétusté des deux véhicules communaux et l'évolution des besoins ont conduit la commune à acquérir un camion d'occasion avec système Ampliroll mieux adapté aux besoins de notre service technique, et un véhicule utilitaire pour faire face à la majorité et à la diversité des tâches quotidiennes de notre commune en matière de déplacements et transports. Le montant de ces acquisitions est de 41 000 €HT.



Urbanisme

PLUi : Modifications



Malgré quatre années de travaux le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal doit déjà être modifié ! Adopté le 3 février 2020 par les 17 communes qui composent le Territoire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, le PLUi va connaître quelques modifications notamment cartographiques. En effet malgré une relecture attentive des 60 documents qui composent le règlement, c'est en le mettant en œuvre que nous avons remarqué des incohérences de localisation de points remarquables sur notre commune. Chaque commune pourra procéder aux modifications nécessaires de mise en conformité des informations cartographiques. Des précisions mineures vont aussi être apportées dans le cahier technique afin de préciser certaines règles à respecter.

La vélo-route : un itinéraire cyclable pour relier les 5 lacs alpins naturels

L'objectif est de proposer un itinéraire cyclable qui relie les cinq grands lacs alpins naturels : les lacs Léman, d'Annecy, du Bourget, d'Aiguebelette et celui de Paladru. Ce projet de vélo-route, à terme, reliera Genève, Annecy, Rumilly, Aix les Bains, Aiguebelette, Paladru.

La vélo-route, autrement nommé 'Via des 5 Lacs', proposera un itinéraire cyclable sécurisé cheminant à travers trois départements, Haute-Savoie, Savoie et Isère. Le projet est assez remarquable, car il n'est pas seulement communal ou intercommunal, mais commun à plusieurs intercommunalités et départements ! C'est une véritable opportunité pour favoriser les mobilités douces, découvrir la partie Est de la région, se balader en famille ou encore rejoindre son lieu de travail.

Cette vélo-route sera composée de trois sections dévoilant un parcours de 160 à 200 km. Actuellement la section centrale comprenant 48 km sur trois tronçons est en cours de réalisation. Cette dernière s'articule ainsi : 13 km sur la

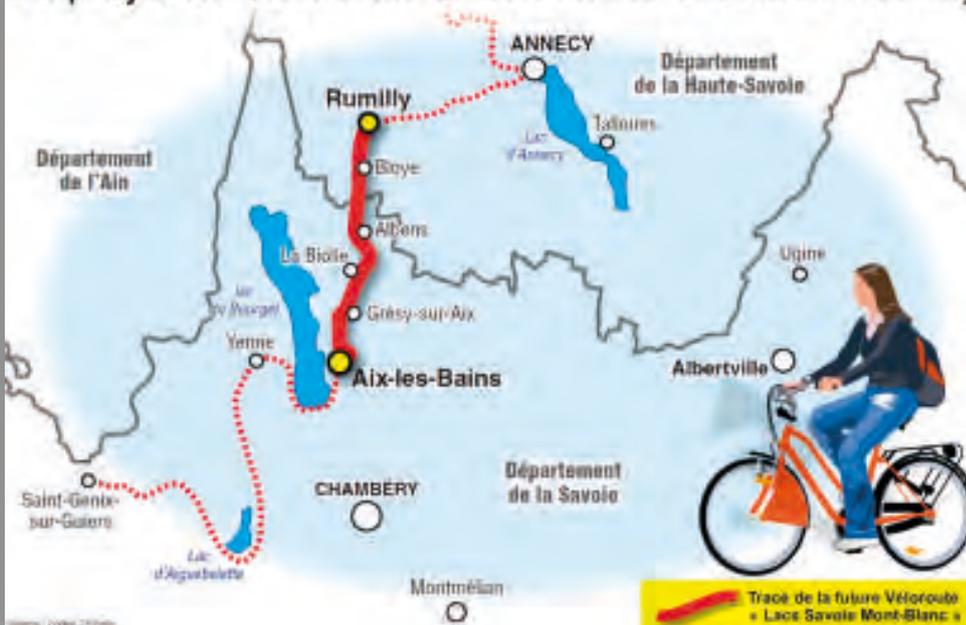
Communauté d'agglomération Grand Lac, 24 km sur la Communauté de communes de Rumilly et 11 km sur la Communauté d'agglomération du Grand Annecy.

Les distances de la Vélo-route « Via 5 Lacs » : Paladru / Aiguebelette : 40 km ; Aiguebelette / Aix-les-Bains : 42 km ; Aix-les-Bains / Rumilly : 21 km ; Rumilly / Annecy : 15 km, Annecy / Léman : 45 Km.

Le coût financier de l'ensemble du projet est estimé à 48 millions €

Notre commune fait partie de l'étude et une partie de l'itinéraire de la vélo-route pourrait la traverser.

Le projet de véloroute entre Aix-les-Bains et Rumilly



Dossiers traités en 2021

Une trentaine de déclarations préalables ont été traitées cette année portant sur des piscines, des abris de jardins, des pergolas, des poses de panneaux photovoltaïques ainsi que des divisions en vue de construire. 14 permis de construire ou permis modificatifs ont été déposés pour des constructions de maisons individuelles, des extensions ou des rénovations de bâtis existants.



Avancée des travaux du Chef-Lieu

Le chantier Cogedim a débuté au printemps 2021, avec une première étape impliquant un trafic important de camions et tracteurs. Des aménagements de circulation et une sécurisation ont alors été mis en place, et le tout s'est déroulé sans incident. Depuis, les bâtiments sortent de terre progressivement, et la Cogedim annonce les premières livraisons pour 2023. A suivre...



La Saisine par Voie Electronique (SVE)

A partir du 1er janvier 2022, conformément au Code des relations entre le public et l'administration, la saisie et le dépôt de l'intégralité des demandes d'autorisation d'urbanisme sera possible par voie électronique.

La Commune de Rumilly offrira donc à compter de cette date la possibilité aux particuliers et aux professionnels de transmettre par saisine de manière dématérialisée toutes les demandes d'autorisation concernant le droit des sols.

Déposer un dossier d'urbanisme au format numérique :

Avant de commencer :

Après avoir pris connaissance des consignes ci-dessous, vous pourrez vous connecter au lien figurant en bas de page. Il vous sera demandé de vous identifier.

Vous pourrez ensuite choisir quel dossier vous souhaitez créer :

- Permis de Construire : pour Maison Individuelle (PCMI) ou classique (PC) ;
- Permis d'Aménager (PA) ;
- Permis de Démolir (PD) ;
- Déclaration Préalable de travaux :
 - pour Maison Individuelle (DPMI) ou classique (DP) ;
 - Déclaration Préalable valant Lotissement (DPLT) ;
- Certificat d'Urbanisme : d'information (CUa) ou opérationnel (CUb) ;

Veillez à bien sélectionner la Commune concernée par le projet. En effet, toutes les Communes adhérentes au service Autorisation de Droits des Sols (ADS) de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie peuvent faire l'objet d'un dépôt dématérialisé.

Vous devrez ensuite saisir le formulaire Cerfa, puis joindre impérativement les pièces nécessaires suivant le projet envisagé (plan de situation, plan masse, photographies, etc.). Les pièces devront être jointes sous format pdf.

Après votre dépôt de dossier :

Dès l'enregistrement de votre dossier sur la plate-forme, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE). La Commune sera ensuite informée du dépôt de votre dossier et vous délivrera un numéro via l'envoi d'un Accusé de Réception Electronique (ARE).

La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction sera celle mentionnée dans l'Accusé de Réception Electronique (ARE).

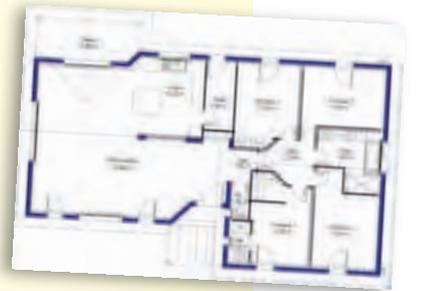
Commencer ici la saisie de votre demande :

L'accès à ce nouveau dispositif s'effectue uniquement à partir du site : www.urbanisme.mairie-rumilly74.fr

Toute demande d'autorisation déposée via un autre canal dématérialisé ne sera pas prise en compte.



Bon à savoir : le dépôt du dossier papier est toujours possible, à remettre en mairie et en 3 exemplaires.



Intercommunalité

RU
TERRE
DE
SAVOIE
MILLY
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La comm' comm' comuniqué !

Quels projets pour le territoire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie sur le mandat 2020-2026 ?

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a fixé pour le mandat 2020-2026 ses projets prioritaires à mettre en œuvre pour le territoire. Ces 6 projets transversaux sont établis selon une gouvernance « en mode projet » : chaque projet dispose donc de son groupe projet composé d'un comité de pilotage et d'un comité technique. Découvrons les ensembles :

- **La base de loisirs et plan d'eau** : Aménagement de la base de loisirs et le plan d'eau en portant réflexion sur les activités qui pourraient y être présentes sur le long terme. Le tout afin d'accueillir familles et amis et d'y développer la culture et les événements dans le respect de l'environnement. Ce projet aura pour objectif d'être partagé et construit avec les habitants !

- **Le centre aquatique intercommunal** : Construction d'un espace aquatique intercommunal sur le territoire de la communauté de communes à destination du grand public et des associations sportives.

- **Le centre intercommunal d'action sociale (CIAS)** : Organiser l'ensemble des actions sociales du territoire dans une seule et même entité : Un Centre Intercommunal d'Action Sociale. Et ainsi améliorer l'approche sociale sur diverses thématiques : petite enfance, jeunesse, gérontologie, précarité, insertion et handicap.

- **Les déplacements et infrastructures** : A ce jour, les modes alternatifs et le développement des transports en communs sont gérés de façon efficace. L'objectif de ce projet est donc de définir les priorités à mettre en œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie en matière de déplacements et d'infrastructures (parkings, infrastructures routières, modes alternatifs...).

- **La mutualisation des services** : Mener un travail de collaboration entre la communauté de communes et les collectivités du territoire Rumilly Terre de Savoie afin d'engager une réflexion commune sur des sujets comme : les ressources humaines, le service de prévention des risques professionnels ou encore les systèmes d'informations. Ces réflexions ont pour même objectif de mutualiser les moyens pour un maximum d'efficacité et un service public de qualité pour les usagers !

- **L'évaluation et les perspectives de l'action intercommunale** : Proposer aux communes du territoire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie une trame de réflexion et un document de travail afin qu'il puisse évaluer l'action de la communauté de communes et proposer différentes perspectives notamment vis-à-vis de leurs besoins.

A savoir : Vous pouvez retrouver l'avancement de ces projets au fil du temps dans le magazine d'informations de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie : La Revue !

Retour sur la saison estivale

Absent lors de l'été 2020 pour raisons sanitaires, le cinéma de plein air a fait son retour pour la période estivale de 2021, pour le plus grand bonheur des petits et grands !

Le cinéma de plein air s'est installé, comme chaque année sur 4 communes du territoire de la communauté de communes, durant les mois de juillet et août. Les festivités ont débuté à Rumilly, Quartier des Grumillons sous le thème de la magie avec des animations mises en œuvre grâce à l'OSCAR et la projection du film « En Avant ». Les projections se sont ensuite déroulées sur les communes de Sâles (17 juillet), de Moye (31 juillet) et enfin de Saint-Eusèbe (21 août). Cette dernière séance fût l'occasion de tirer au sort les grands gagnants du jeu concours organisé en partenariat avec le cinéma Les Lumières de la Ville de Rumilly !

La communauté de communes vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle programmation !





Pages de **Jeux**

Un peu de récréation ...

Spécial Elections



1

Quelles durées pour quels mandats ?

Reliez les élections avec leurs durées respectives

Elections présidentielles	5 ans renouvelable
Elections législatives	5 ans renouvelable sauf si dissolution
Elections sénatoriales	5 ans
Elections européennes	6 ans renouvelés par moitié tous les 3 ans
Elections régionales	6 ans renouvelable par les grands électeurs
Elections départementales	6 ans renouvelable
Elections municipales	

2

Elections Législatives & Sénatoriales

Répondez au QCM

Combien y a-t-il de députés à l'assemblée nationale ?

- 488
- 577
- 666

Combien y a-t-il de sénateurs au Sénat ?

- 9
- 348
- 488



Pages de **Jeux**

3

Elections présidentielles :

Afin de présenter sa candidature, un candidat doit recevoir un parrainage de citoyens titulaires de mandats électifs... Oui, mais combien ?

- 500
- 1000
- 1500

Depuis la première élection en 1848, combien de personnes ont exercé la fonction de président de la République en France ?

- 25
- 32
- 45

Attribuez les rémunérations suivantes aux responsables et chefs d'états correspondants (données 2020) (reliez les proposition par des flèches)

- | | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> 223 292€ | <input type="checkbox"/> Singapour | <input type="checkbox"/> Lee Hsien Loong |
| <input type="checkbox"/> 182 400€ | <input type="checkbox"/> Etats-unis | <input type="checkbox"/> Emmanuel Macron |
| <input type="checkbox"/> 1 381 132 € | <input type="checkbox"/> Canada | <input type="checkbox"/> Guy Parmelin |
| <input type="checkbox"/> 337 000€ | <input type="checkbox"/> Allemagne | <input type="checkbox"/> Justin Trude au |
| <input type="checkbox"/> 350 000€ | <input type="checkbox"/> France | <input type="checkbox"/> Joe Biden |
| <input type="checkbox"/> 456 900€ | <input type="checkbox"/> Suisse | <input type="checkbox"/> Angela Merkel |



Retrouvez les noms des présidents de la République Française dans le tableau ci-dessous :

A	N	D	J	I	E	M	L	E	S	A	N	G	U	I	M	O	I	G	L
L	I	O	E	N	A	E	U	G	R	E	M	U	O	D	A	E	G	I	S
R	E	D	A	N	U	D	A	R	D	T	U	F	R	A	N	C	A	S	I
T	R	E	N	D	R	I	A	L	O	U	B	E	T	G	R	A	Y	C	I
B	A	G	P	R	I	T	O	N	H	O	L	L	A	N	D	E	S	A	C
L	C	A	I	H	O	A	V	O	S	D	K	C	A	L	B	E	R	R	O
A	N	U	E	L	L	R	S	E	B	I	D	U	O	L	I	L		D	N
T	I	L	R	O	I	A	I	D	C	P	E	T	H	I	E	R	S	D	O
D	O	L	R	M	A	C	R	O	N	M	F	E	N	A	M	O	R	E	N
N	P	E	E	I	C	H	A	U	S	O	N	U	I	S	A	Y	N	S	A
A	R	G	F	T	H	E	Y	M		P	E	U	X	A	B	A	R	T	M
R	M	A	A	T	R	N	L	E	B	R	U	N	I	R	G	N	Y	A	S
E	T	M	V	E	A	R	C	R	G	O	M	A	R	K	I	S	Z	I	L
L	M	C	R	R	V	Y	T	I	C	H	A	T	P	O	H	E	R	N	A
L	E	A	E	R	U	B	L	O	V	E	R	S	D	Z	T	G	I	G	S
I	A	R	U	A	I	E	L	M	A	R	C	O	T	Y	S	E	I	L	C
M	A	I	R	N	I	S	E	A	R	T	D	E	R	N	A	S	O	L	I
A	R	H	I	D	Z	S	S	E	R	E	I	L	L	A	F	O	U	R	S
Y	V	C	A	R	N	O	T	L	E	N	A	H	C	S	E	D	E	R	T
M	A	R	T	U	N	N	D	P	M	X	F	O	R	I	E	L	J	T	M

Pour vous rafraîchir la mémoire, en voici quelques uns ...





4

Résolvez les 2 rébus

N°1 : Une réflexion de Coluche →



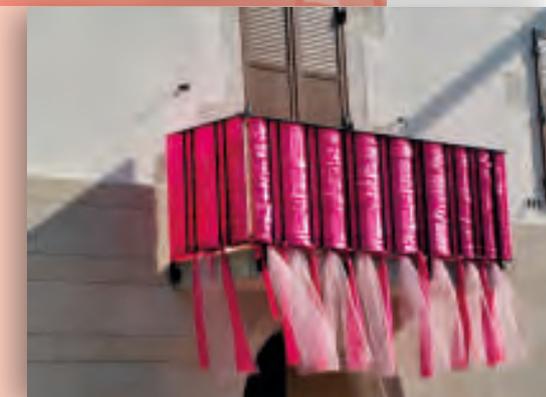
N°2 : Sans indice cette fois



Action Sociale

Octobre Rose

Une nouvelle fois cette année, la commission sociale a paré de rose la mairie et ses alentours durant le mois d'octobre, en soutien à la lutte contre le cancer du sein. Un lâcher de ballons, portant les messages des enfants de notre maternelle, est venu couronner le tout.



Un nouveau colis pour attendre le prochain repas des aînés

Une fois n'est pas coutume, la situation sanitaire encore incertaine vis-à-vis du Covid-19 a poussé les élus à annuler l'organisation du repas des aînés. « Trop risqué »... Alors pour ne pas en rester là, une distribution de paniers garnis a remplacé ce rendez-vous chaleureux, comme en 2020, et en attendant la prochaine échéance. En effet, ce repas d'habitude hivernal prendra une toute autre forme puisque l'objectif est de pouvoir l'organiser aux beaux jours, dans un contexte sanitaire espérons moins tendu, et avec l'avantage de profiter de l'extérieur pour réunir nos aînés.

Alors n'attendez pas et faites déjà une croix dans l'agenda 2022 en date du 26 juin !



Infos Générales

Elections présidentielles

COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

- 01** Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « Elections ».
- 02** Identifiez-vous ou créez votre compte sur www.service-public.fr ou via FranceConnect.
- 03** Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire.
- 04** Fournissez les pièces justificatives demandées.

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Cette année, les citoyens sont appelés à voter pour les élections présidentielles et législatives :

- Élections présidentielles : les dimanches 10 avril et 24 avril 2022.
- Élections législatives : les dimanches 12 et 19 juin 2022

Ces scrutins auront lieu à la mairie, mais seront déplacés à la salle polyvalente si le contexte sanitaire l'exige.

Les électeurs peuvent déposer leur demande d'inscription sur les listes électorales par internet sur le site www.demarches.interieur.gouv.fr ou directement en mairie, munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

De plus les personnes qui ne pourraient pas être disponibles le jour des élections peuvent aller sur le site de maprocuration.gouv.fr pour donner une procuration à une autre personne inscrite dans la commune

Campagne de recensement

Près de 1,2 million d'habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes vont être recensés lors de la campagne 2021-2022. Elle mobilisera sur son territoire environ 3000 agents. Pour notre commune, elle débutera le 20 janvier pour s'achever le 19 février 2022.

Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population (construction d'écoles, de crèches, de logements, développement des moyens de transport...). Il est donc essentiel que chacun y participe !! Se faire recenser est un geste obligatoire, simple et utile à tous. Deux agents recenseurs de la commune, Mesdames N. LEVERT et I. PHILIPPE, identifiables grâce à leur carte officielle tricolore avec photographie et signature du maire (ci-contre), se présenteront à votre domicile afin de vous remettre une notice explicative sur laquelle figurent vos identifiants permettant de vous recenser en ligne. Rendez-vous alors sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous devez remplir les formulaires papier. Il vous sera alors remis une feuille de logement et un bulletin individuel pour toute personne vivant au sein du foyer recensé. L'agent recenseur sera là pour vous aider à remplir ces documents si nécessaire. Lors d'une seconde tournée ou d'un rendez-vous fixé, il récupérera ces documents complétés et signés. Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Toute personne ayant accès aux questionnaires est tenue au secret professionnel. La participation de chacun est essentielle. La loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.



Assistantes Maternelles

Vous trouverez ci-dessous la liste des assistantes maternelles présentes sur la commune :

Nom Prénom	Hameaux /Lieu-dit	Téléphone
CROSET Sylvie	Vieux-Marigny	04 50 64 61 74
FEMENIA Julie	Vaudry	06 25 68 43 59
GIRARD Sonia	Rte de Rumilly	06 27 35 43 01
GIROUD Christelle	Chez Cochet	04 50 60 46 33
NOTERMAN Karine	Chef-Lieu	07 81 36 21 15
ROSAY Delphine	Chef-Lieu	04 50 05 54 49
TOMANIN Françoise	Grand Norbet	04 50 01 41 40

Conseils municipaux

Le conseil municipal se réunit environ une fois par mois pour délibérer sur les sujets nécessitant une prise de décision, et pour évoquer les points d'actualité de la commune et de l'intercommunalité.

Chaque réunion du conseil comprend une première partie en séance publique, à laquelle peut assister tout habitant de la commune le désirant, puis une seconde partie en séance privée, à huis clos.

Les dates des conseils municipaux sont affichées en mairie, et indiquées sur le site internet de la commune.



JOBS D'ÉTÉ

Jobs d'été

Chaque été, la municipalité permet à de jeunes filles et garçons de la commune de voir ce qu'il se passe à la mairie « de l'intérieur », en venant travailler une voire deux semaines avec nos employés communaux. Les tâches sont variées : nettoyage de l'école, rangement du matériel, entretien des locaux et des espaces verts, et diverses actions de bricolages... Si ces courtes missions apportent aux jeunes travailleurs un petit pécule et une expérience professionnelle, elle leur permet aussi de participer à la vie de la commune, et à prendre conscience du travail réalisé au quotidien pour la rendre encore plus agréable à vivre.

Alors jeunes Marignien(ne)s, si vous avez plus de 16 ans et que cette expérience vous intéresse, adressez vos candidatures dès maintenant à M. le Maire qui les lira soigneusement !

NB : les places sont limitées, toutes les candidatures ne pourront être honorées mais elles feront l'objet de toute notre attention !

Le Marché

Notre marché, qui soufflera sa 6ème bougie en juin prochain, rassemble chaque jeudi entre 10 et 15 commerçants, en fonction des saisons. Tout y est : produits laitiers, viande et charcuterie, fruits et légumes, poisson, pain, miel, bière, pâtisseries, escargots, plats préparés, liqueurs... Et en cette fin d'année 2021, nous avons eu la chance d'accueillir 3 nouveaux commerçants : Christelle, qui propose à la vente des produits typiques de son sud-ouest natal ; Gaëlle et Fabrice, qui régaleront nos papilles avec leurs burgers « made in Haute-Savoie » et leurs frites au goût incomparable ; et enfin Sandy qui stocke dans sa camionnette toutes sortes de produits d'épicerie en vrac !

Rendez-vous donc chaque jeudi de 16h à 19h30 pour retrouver tous ces bons produits, servis avec le sourire ! Le petit plus : un peu de rab pour les burgers puisque la « Baraq' à Fab' » reste jusqu'à 21h !

Retrouvez la liste de nos commerçants, leurs coordonnées et leur fréquence de présence sur notre site internet.



Le marché des
producteurs & artisans
Chaque jeudi soir :
de 16h à 20h
Parking de la mairie

Gens du voyage

Vous avez peut-être lu dans la presse que nous avons sur notre commune une famille de gens du voyage qui s'était installée illégalement sur un terrain communal et qui perturbe fortement le voisinage depuis plus de 2 ans.

Dès le début, la commune avait immédiatement engagé les démarches pour les faire expulser. Malheureusement le temps judiciaire n'est pas aussi rapide qu'on le souhaiterait. Finalement, en juillet 2021, nous avons eu gain de cause auprès de la justice. A partir de cette date, nous aurions pu les faire expulser... aux frais de la commune bien sûr !

Après réflexion, cela n'aurait pas réglé le problème de fond. Nous savions qu'ils se seraient installés sur un autre terrain de Marigny ou d'une commune voisine car ils ne veulent pas quitter le secteur. Cela aurait obligé la commune concernée de repartir dans une longue procédure coûteuse de 2 ans.

Avec l'aide de l'intercommunalité, dont je remercie la solidarité envers notre commune, il a été décidé de créer un terrain familial qui sera intégré au plan départemental d'accueil des gens du voyage validé par le Préfet. Ce terrain permettra que cette famille ne puisse plus s'installer n'importe où sur notre territoire sous peine de l'intervention des forces de l'ordre à la demande du Préfet.

Actuellement le terrain est en cours de réalisation sur la commune de Rumilly. Espérons que cette famille ira vite s'y installer !

J'en profite pour renouveler notre soutien aux entreprises qui ont subi et subissent encore ce terrible voisinage. Nous les avons rencontrées plusieurs fois pour échanger sur le sujet et les tenir informées.

J.-P. Favre



Venez découvrir les produits en vrac de Sandy, présente un jeudi sur deux au marché !

Marigny sur la planète

En 2022, Marigny aura sa journée de l'environnement

C'est décidé, nous ferons d'une des 365 journées de 2022 celle de l'environnement ! Mais pas n'importe lequel : celui de Marigny-Saint-Marcel, car c'est là que nous vivons et qu'il nous tient à cœur de le préserver... n'est-ce pas ?

Depuis quelques années, des actions citoyennes s'organisent dans nos hameaux pour entretenir notre belle campagne avec le ramassage des déchets, ou encore l'entretien des chemins ruraux. Les bonnes volontés sont précieuses et doivent être encouragées !

C'est pourquoi la municipalité a décidé de réserver la date du Dimanche 15 Mai 2022 pour réunir ces bonnes volontés et mutualiser leur énergie dans des actions de préservation et d'entretien de notre nature. Le principe : un rendez-vous dès le matin à la salle polyvalente pour partager un café et une viennoiserie, rassembler les initiatives, synchroniser les actions, et opérer collectivement pour rendre nos routes et chemins plus verts.

On pourra ensuite aisément imaginer le partage d'un repas simple et convivial au Domaine de la Fruitière pour ajouter à cette journée le plaisir de se retrouver entre amoureux de notre village.

Les contours de cette action restent à définir précisément, et ces éléments seront communiqués à l'ensemble des habitants en temps voulu.

Cependant, tout volontaire peut déjà se faire connaître en mairie ou par le biais de notre site internet, pour apporter ses idées dans le déroulement de ce rendez-vous printanier.



Les déjections de chien : un danger pour les troupeaux !

Lorsqu'on promène son animal à 4 pattes dans les chemins de campagne, il y a certains réflexes à avoir pour respecter le petit monde qui nous entoure.

Tout le monde a déjà vu cette indication « Merci de tenir vos chiens en laisse », dans le but qu'ils n'effrayent pas les animaux pâturant paisiblement dans les prairies.

Mais il existe un autre aspect, nettement moins visible, et largement plus dangereux. Celui-ci est microscopique et se nomme *Neospora caninum*. Il s'agit en fait d'un parasite, dont le chien constitue l'hôte définitif, et dont l'ingestion par une vache induit chez elle un fort risque d'avortement, ou un réel préjudice sur une future gestation. La néosporose est la première cause infectieuse d'avortement chez les bovins.

Mais comment la vache arrive-t-elle à ingérer ce parasite ?

Celui-ci, que le chien contaminé excrète par le biais de ses crottes et de son urine, se retrouve dans l'alimentation des bovins lorsque nos adorables compagnons se soulagent dans les prés ! Certes, le chien n'est contaminant que s'il a lui-même ingéré la forme primaire du parasite au préalable (et s'il s'agit d'une femelle, le risque d'avortement est alors le même que pour la vache). Mais qui peut à coup sûr maîtriser tout ce que mange un chien qui se promène en campagne ?

Alors pour éviter les désagréments et respecter nos productrices de lait et de viande, et leur progéniture, souvenez-vous en approchant des lieux de pâture... « Merci de tenir vos chiens en laisse » et gare aux crottes !



Les composteurs : réduisons nos déchets : ça déborde !!!

La communauté de communes Rumilly Terre de Savoie propose l'acquisition d'un bac à composter à installer directement dans votre jardin. Composter les déchets de cuisine, c'est réduire nos poubelles d'environ 50kg par personne par an !

L'objectif est double : c'est un bon moyen de réduire le volume de déchets valorisables que l'on jette, mais aussi enrichir gratuitement la terre de nos jardins !

Est ce que vous savez tout ce que l'on peut mettre dans le composteur ?

Toutes les infos pour acquérir à tarif préférentiel un bac à composte et trouver de nombreux conseils pour vous lancer dans l'aventure sur le site de la Communauté de Communes :



<http://www.rumilly-terredesavoie.fr/Environnement/Prevention-et-Valorisation-des-Dechets/Reduire-ses-dechets/Compostage>

L'accès aux déchetteries de la Communauté de Communes

L'accès aux déchetteries de la Communauté de Commune

Depuis le 2 novembre, l'accès à la déchetterie de la Communauté de Communes situé à Rumilly se fait par lecture de votre plaque d'immatriculation : inscrivez vous en ligne !

Située route des bois, sur la route de Lornay, la déchetterie est accessible gratuitement aux particuliers résidents de la Communauté de Communes et payante pour les professionnels.

Pourquoi instaurer le contrôle d'accès ?

Le contrôle d'accès doit permettre d'améliorer le fonctionnement quotidien de la déchetterie et s'assurer que la déchetterie est bien utilisée par les habitants de la Communauté de Communes, sécuriser l'usage des quais de déchargement en régulant le nombre de véhicules en simultané, être davantage disponible pour aider au tri ; enfin pour les professionnels, permettre une facturation simplifiée.

Comment ça marche ?

Pour continuer à utiliser la déchetterie, c'est très simple !

Inscrivez votre ou vos véhicules sur le site internet www.rumilly-terredesavoie.fr ou à l'accueil de la communauté de communes. Vous devez joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone) + une copie de la carte grise de chaque véhicule et c'est tout !!

Une fois enregistré, votre véhicule est reconnu et autorisé à entrer à la déchetterie : vous vous présentez devant la barrière, la caméra lit votre plaque d'immatriculation et la barrière s'ouvre.



Vie communale Associative

Notre commune compte 13 associations avec des activités diverses.

2021 a été synonyme d'une grande première puisque nous avons organisé notre tout premier « forum des associations » (voir flash info d'octobre), leur permettant de présenter leurs activités et d'enregistrer de nouvelles adhésions. Rendez-vous en 2022 pour renouveler l'expérience.

Pour en savoir plus sur les activités de chacun de nos associations, consultez notre site internet !

Les Coprins d'abord

Association Mycologique « les Coprins d'Abord » à Marigny,

Vous les aimez dans votre assiette.....Vous les aimez dans leur milieu naturel ? Vous aimez le grand air et les sous-bois ? « Les Coprins d'Abord » sont à votre écoute pour répondre au mieux, à toutes vos questions sur la Mycologie.

En adéquation avec les poussées de champignons, nous proposons à nos adhérents des sorties récolte-déterminations-casse-croûte.

Toutes les années, nous organisons début octobre une exposition d'environ 200 espèces de champignons, fraîchement cueillis par nos adhérents.

Nous sommes présents lors de la « Fête de la Science » à Rumilly, nous participons également à la RVOLA à Gruffy.

Les personnes intéressées par notre association, pourrions nous rencontrer à l'adresse ci-dessous :

Association Mycologique « Les Coprins d'Abord » :
30, Allée Jean Dunoyer de Lescheraines - 74150 - Marigny Saint Marcel

Personne à contacter : Annick Bauduin 06.68.91.34.36
Présidente de l'Association.



Coup de Cœur

L'association Coup de Cœur vient en aide aux enfants atteints de maladies rares depuis sa création en 2004 sur la Haute-Savoie et la Savoie. L'association apporte une aide financière aux familles pour financer directement les prestataires, les

ergothérapeutes, les jouets adaptés, les traitements médicaux etc...).

Les fonds proviennent des diverses animations que nous organisons telles que les thés dansants, les concerts, les concours de belote dont le prochain se déroulera le 23 janvier à la salle des fêtes de Marigny St Marcel.

Si vous souhaitez participer à nos actions en nous soutenant financièrement, rendez-vous sur notre site internet coup-de-cœur.org. En attendant, n'hésitez pas à nous contacter. Merci pour votre générosité !

Renseignements : Mme Garciaz Madeleine 04 50 01 01 14, Présidente de l'association : Mme Guigon mail joel.guigon@wanadoo.fr secrétaire



Le Rayon De Soleil

L'année 2021 a été encore une année un peu spéciale, nous n'avons pas pu nous retrouver pour nos traditionnels repas et anniversaires. Cependant nous avons profité du Forum des Associations, organisé par la commune sur le parking de la Mairie et à l'occasion du marché, pour renouer les liens auprès des habitants de Marigny et pour nous faire connaître auprès des nouveaux arrivants.

Ce fut un moment convivial et très sympathique.

Notre association a repris les cours de gymnastique depuis septembre.

Notre prochaine manifestation devrait être notre assemblée générale le jeudi 6 janvier 2022.

Auparavant, nous aurons eu notre initiation à l'art floral de Noël le mercredi 22 décembre.

Nous profitons de ce bulletin pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Michèle MARIANI (Secrétaire), François VERGAIN (Président)



Tai Chi

Gym et Tai-Chi

L'activité gym a repris les cours le 14 septembre 2021, venez bouger avec nous le mardi à la salle des fêtes de Marigny à 20h15... dans la bonne humeur !!!

Reprise de l'activité TAI CHI le mercredi de 20h à 21h15 à la salle des fêtes de Marigny St Marcel.

Le Tai-Chi (gymnastique d'origine chinoise) est une discipline qui peut être pratiquée par tous et qui consiste à réaliser un ensemble de mouvements continus et circulaires exécutés avec lenteur et précision dans un ordre préétabli.

Les bienfaits du Tai-Chi sont la coordination et la respiration.

L'année 2021 du Comité des fêtes

L'année 2020 s'étant clôturée avec seulement une vente à emporter de choucroute et bière en novembre, l'équipe du comité des fêtes était bien décidée à relancer ces différentes manifestations.

Le début de l'année 2021 n'a pas été plus simple que l'année précédente, malheureusement les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ne nous ont pas permis d'organiser nos manifestations printanières que sont le vide grenier et la fête des Marigniens. Aussi, Nous avons été contraints d'annuler le jumelage, pourtant tant attendu, sur cette année. La décision a été difficile à prendre mais un évènement de cette ampleur demande beaucoup de préparation en amont et sans visibilité la mission était devenue trop risquée.

Ce n'est qu'à partir du milieu d'année, avec la levée des restrictions, que nous avons repris l'organisation des manifestations. Nous avons commencé par la randonnée pédestre dans le village avec un pique-nique autour de salle des fêtes. Cette fois-ci c'est la météo qui a eu raison de notre volonté et nous avons annulé la veille.

Mais comme dit le proverbe, après la pluie vient le beau temps. Un nouvel évènement

a vu le jour sous l'impulsion de l'équipe municipale : le forum des associations. L'objectif était de relancer les différentes associations de la commune et de renouer avec leur public. Nous avons pu mettre en avant nos différentes activités et animer la buvette. Ce fût un immense plaisir de pouvoir vous retrouver dans ces moments de convivialités !

En parallèle, nous avons beaucoup travaillé à l'aménagement d'un local pour notre pétrin. Après avoir utilisé depuis plusieurs années le garage d'Alain, que je remercie, il était grand temps de concrétiser ce projet de longue date et de nous installer de manière confortable dans notre local au domaine de la fruitière. Au programme, cloisons réalisées à partir des anciens stands (comme quoi tout se recycle !), un emplacement pour le pétrin, un plan de travail pour pétrir et des étagères de stockage avant d'envoyer les boules au traditionnel four de Vons pour la cuisson. Je vous donne rendez-vous en 2022 pour son inauguration lors du vide grenier.

Afin de clôturer cette année 2021, notre traditionnelle fête de la bière s'est tenue sur le même principe que l'année précédente, c'est-à-dire une vente à emporter, du fait des contraintes sanitaires encore trop lourdes à gérer. Nous avons souhaité mettre à l'honneur nos artisans locaux : Claude Bellang a réalisé la choucroute, la bière provient de la Brasserie Caquot et le vin blanc d'Alsace fourni par le Caveau du Vigneron.

Maintenant cap sur 2022 avec nos manifestations traditionnelles mais également l'accueil de nos amis Allemands au début du mois d'août. Nous communiquerons dès le début d'année pour préparer l'évènement avec vous.

Je profite également de cet article, l'équipe est constamment à la recherche de bénévoles pour animer avec nous les événements dans une ambiance conviviale. Intégrer le Comité des fêtes c'est avant tout faire partie d'une bande de Marigniens attachés à leur village et motivés pour le faire vivre.

Pour conclure, j'aimerais remercier toutes les personnes qui répondent présent lors de nos différentes manifestations, les membres et bénévoles de l'association pour leur engagement sans faille, à nos fournisseurs et partenaires de nous accompagner et la municipalité pour son soutien.

Clément Bouchet



A.P.E.

Cette année encore l'A.P.E. n'a pas chômé. Nous nous sommes adaptés et avons réaménagé nos 4 manifestations afin de continuer de proposer des mets locaux divers

et variés et des actions aux parents d'élèves, mais aussi à l'ensemble des habitants de la commune. Il est donc important pour nous de leur adresser à tous un IMMENSE MERCI pour leur soutien. Chacun ayant répondu présents tout au long de l'année soit en venant boire notre désormais traditionnel bidoyon ou en dégustant une pizza bio et pour les plus gourmands, chocolats et galettes des rois étaient de la partie. Les estomacs satisfaits, un tour par le jardin avec une vente de fleurs et plantes aromatiques est venue colorer les balcons et parterres des habitants de Marigny !! C'est grâce à cette mobilisation et à la participation massive que nous avons, pour la 6ème année consécutive, attribuer une enveloppe de 12 000 euros à l'école !! Ceci a permis entre autre de financer 5 sorties ski/raquettes pour l'ensemble des élèves. Un bol d'air sur le plateau Savoyard de St François apprécié de tous en ces temps confinés. Mais aussi l'acquisition de nouveaux appareils audio pour l'école du haut et la confection d'un espace détente/lecture pour les plus grands qui selon les bruits de couloirs serait confortable et bien peuplé....

Si nous réinventons sur la forme le mode de participation nous avons à cœur de garder l'esprit de convivialité de nos actions. Le plaisir, L'envie et la motivation qui nous animent étant plus que jamais présents pour crier haut et fort : "tous ensemble on s'y colle pour notre école, car nos écoliers l'ont mérité !! »

Marigny En Chœur

Enfin les répétitions ont pu reprendre cette année. Avec les gestes barrière bien-sûr ! Mais nous avons pu à nouveau entonner nos airs préférés dans l'espace de la salle des fêtes. Pour cette année, le chef de chœur Nicolas Amet nous a concocté un nouveau répertoire rempli de surprises.

En cette fin d'année, nous avons proposé une animation au Marché des producteurs et artisans de Marigny avec une buvette, la désormais célèbre Dioziflette à emporter et nos plateaux apéro aux saveurs festives. Un moment convivial qui permet à notre petite association de récolter des fonds pour financer nos projets.

Enfin, nous avons pu ravir notre public avec deux nouveaux concerts de Noël en compagnie de l'Ensemble Vocal de Frontenex : un à Frontenex le 11 décembre et un à Marigny le 18 décembre. Quel bonheur de revenir sur scène !

Si les conditions sanitaires le permettent, nous avons aussi prévu un concert au printemps et peut-être une intervention à la fête de la musique ! Croisons les doigts !

Thierry BLANC.



Les choristes à la préparation du vin chaud

Comité de cantine

Un comité de cantine ça sert à quoi ?

Le Comité de Cantine est une association loi 1901 qui n'a pas pour but de réaliser des bénéfices, son rôle est d'offrir avant tout aux enfants un temps de repas convivial et agréable chaque midi !



Le comité permet également, grâce à une équipe de parents bénévoles, de réduire les frais de gestion de la cantine et ainsi garantir un prix du repas raisonnable. De plus c'est une chance pour chacun de pouvoir s'investir dans le quotidien de son enfant et pouvoir faire bouger les choses. C'est également la possibilité de construire un lien d'échange entre la mairie, l'équipe de cantine et l'école, parce que la cantine ça compte aussi !

Cette année le comité espère pouvoir animer les temps de repas avec différentes animations : un repas de Noël plein de surprises, un food-truck à l'école, une chasse aux œufs, une visite à la ferme pour comprendre le cheminement du champ jusqu'à son assiette, ... mais tout cela dépendra de la situation actuelle, alors on croise les doigts !

Pour maintenir le comité, conserver un prix abordable et veiller à l'assiette de nos enfants on a besoin de parents ! Les choses ne peuvent pas se faire seules et nous avons encore la chance d'avoir une commune à taille humaine. Maintenons les liens et les engagements pour que notre école reste celle que l'on aime... On compte sur vous ! Toute l'équipe du comité de Cantine ... Mais d'ailleurs c'est qui cette équipe ?....



Goshin Ryu

Le Goshin Ryu du Chéran propose 2 activités le lundi soir. A 18h, enfants (à partir de 7 ans) et adultes, une activité martiale, reprenant les frappes, les clés, les projections, debout ou au sol.

A 19h30, un cours de préparation physique alliant le cardio et le renforcement musculaire.

Renseignements : goshinryuducheran@gmail.com



LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Voici la liste de ces associations avec le nom de leur président(e). Vous pouvez retrouver cette liste sur le site internet de la commune, avec pour certaines associations un formulaire de contact, les dernières actualités, les liens vers leur propre site ou page facebook...

Comité des fêtes

Animation de la commune et organisation du Jumelage

Clément BOUCHET - comite-marigny@hotmail.fr

Le Rayon de soleil

Le Club du 3ème âge

François VERGAIN - 04 50 64 67 35

L'Association de la chasse

Association de chasseurs (AICA)

Christian BACHELLARD

La gymnastique pour tous

Association sportive - Nicole PAULET

06 78 95 70 48 - antoine.paulet30@orange.fr

L'Association des parents d'élèves

Gestion périscolaire

Charlotte PELLETIER - apemarigny74@gmail.com

Les coprins d'abord

Association mycologique - Annick BAUDUIN

06 68 91 34 36 - annick.bauduin80@gmail.com

Les ateliers musicaux de l'Albanais

Association culturelle musicale

Auguste AUGUSTIN - 06 45 83 85 80 (Alain Juvenal)

Coup de Coeur

Madeleine GARCIAZ

contact@coup-de-coeur.org / 04 50 69 02 20

Goshin Ryu du Chéran

Association sportive

Jean-Charles LIMOGE

06 48 90 59 95 - goshinryuducheran@gmail.com

Les mordus de la petite raquette

Association sportive (Tennis de table)

Thibault MANGIN

Marigny En Choeur

Ensemble vocal et instrumental de Marigny

Marie-Laure GIROUD - marignyenchoeur@gmail.com

Comité de Cantine - Florent SALAUN

cantine.marigny.st.marcel@gmail.com

Football Club de Marigny Saint-Marcel

Association sportive - Stéphane LAMBERT

Pêle

Mêle

Toutes sortes de choses

Restauration de la Croix de Saint-Marcel

Les habitants de Saint-Marcel en bas ont restauré la croix de leur village : nettoyage de la pierre : ajout de plantes vivaces... Un bon petit lifting pour ses 90 ans !

Bravo pour l'initiative !



Avant



Après

Insolite : braver le couvre-feu face aux forces de l'ordre



C'était le jeudi 13 mai 2021, et la règle était pourtant claire : couvre-feu à 19h en raison de l'état d'urgence sanitaire. Pourtant, des dizaines de Marignien(ne)s ont bravé cet interdit, au nez et à la barbe des forces de l'ordre, qui, il faut le dire, étaient bien trop occupées. En effet, une cohorte de minibus encadrée par la gendarmerie emmenait ce soir-là l'équipe du GFA vers Annecy pour disputer la finale de la Coupe de France de Football, après un parcours épatant. Si le résultat final n'a pas été au rendez-vous, l'engouement, lui, y était bien, et nombreux sont ceux à avoir oublié le temps d'une soirée les contraintes

imposées par la situation sanitaire. Sans parler de la marée humaine réunie à Rumilly !

On a même entendu parler sur la chaîne de télé nationale du village de « Rumilly-Saint-Marcel »... on pardonnera l'erreur au commentateur, et on gardera cette fierté dans nos cœurs !



Plus de peur que de mal

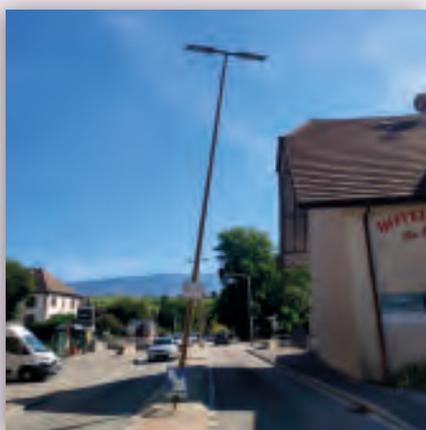
A peine les vacances scolaires entamées qu'il décida de céder... Quelle chance que personne ne se trouvait sous son branchage ! L'un de nos majestueux arbres bordant l'école nous a réservé une drôle de surprise en juillet dernier, sans même avertir, et fort heureusement en ne causant que quelques légers dégâts matériels...



Incivilités en tous genres...

Réparations à la pelle

On ne compte plus le nombre de candélabres et potelets ayant subi le sort d'un choc fatal avec un véhicule. Si les protagonistes font parfois preuve de bonne foi, ce n'est pas toujours le cas. L'installation de la vidéo protection en 2017 permet à la gendarmerie de rattraper les contrevenants et permet ainsi à la mairie de réaliser quelques économies non négligeables au vu de la fréquence des incidents !



Pancartes, ballons, fléchages... stop !

Nos feux tricolores et panneaux de signalisation sont régulièrement porteurs de divers matériaux colorés indiquant çà et là des rendez-vous à ne pas manquer... Mais là où le manque existe, c'est dans le retrait de ces outils d'indication de leur support normalement provisoire. Alors oui, au début c'est joli, c'est coloré, et c'est bien attaché... puis après quelques jours à la merci de la météo, c'est terne, ça pendouille... et c'est moche ! Alors quand la fête est finie, pensons également à le faire savoir en retirant tous ces lambeaux de leur emplacement.

L'info positive

Trop souvent cité dans cette rubrique « incivilités », nous nous devons aujourd'hui d'accorder à notre four à pain le rôle de l'info qui fait du bien. Qu'il est beau notre four quand il reste propre !

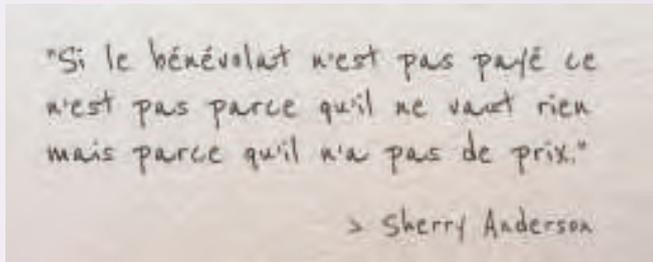


Au tableau d'honneur : les bénévoles de nos associations

2020 a été une année éprouvante pour tous, et chacun espérait une année 2021 plus clémente. Les différentes associations espéraient notamment pouvoir reprendre l'organisation des manifestations habituelles, chères à notre village, ainsi que leurs activités respectives permettant de garder le lien avec les autres membres. Malheureusement, toutes les bonnes volontés n'ont pas pu résister aux contraintes et à la pression imposées par ce contexte difficile et par des règles en perpétuel changement.

Et pourtant, les bénévoles de nos associations communales n'ont pas baissé les bras, ont pris de nouvelles initiatives, ont adapté leurs activités, et ont répondu présent aux appels lancés par la municipalité.

Nous tenions donc à saluer dans ces pages l'investissement et le dévouement des nombreux bénévoles qui contribuent à rendre la vie de notre commune encore plus belle, quel que soit le contexte. Tous les villages de 700 habitants n'ont pas la chance de compter 13 associations : une véritable richesse !



Bravo !

JEUX : les réponses à nos (vos) questions...

1 Quelles durées pour quels mandats

- Elections présidentielles → 5 ans renouvelable
- Elections législatives → 5 ans renouvelable sauf si dissolues
- Elections sénatoriales → 5 ans
- Elections européennes → 6 ans renouvelés par moitié tous les 5 ans
- Elections régionales → 6 ans renouvelable par les grands électeurs
- Elections départementales → 6 ans renouvelable
- Elections municipales → 5 ans renouvelable

2 Nombre de Députés : 577
Nombre de Sénateurs : 348

3 Nombre de parrainages : 500
Nombre de Présidents : 25

3

- 223 292€ → Singapour
- 182 400€ → Etats-unis
- 1 381 132€ → Canada
- 337 000€ → Allemagne
- 350 000€ → France
- 456 900€ → Suisse
- Lee Hsien Loong
- Emmanuel Macron
- Guy Parmelin
- Justin Trudeau
- Joe Biden
- Angela Merkel

3

A	N	D	J	I	E	M	L	E	S	A	N	G	U	I	M	O	I	G	L
L	I	O	E	N	A	E	U	G	R	E	M	U	O	D	A	E	G	I	S
R	E	D	A	N	U	D	A	R	D	T	U	F	R	A	N	C	A	S	I
T	R	E	N	D	R	I	A	L	O	U	B	E	T	G	R	A	Y	C	I
B	A	G	P	R	I	T	O	N	H	O	L	L	A	N	D	E	S	A	C
L	C	A	I	H	O	A	V	O	S	D	K	C	A	L	B	E	R	R	O
A	N	U	E	L	E	R	S	E	B	I	D	U	O	L	I	L	D	N	
T	I	L	R	O	I	A	I	D	C	P	E	T	H	I	E	R	S	D	O
D	O	L	R	M	A	C	R	O	N	M	F	E	N	A	M	O	R	E	N
N	P	E	E	I	C	H	A	U	S	O	N	U	I	S	A	Y	N	S	A
A	R	G	F	T	H	E	Y	M		P	E	U	X	A	B	A	R	T	M
R	M	A	A	T	R	N	L	E	B	R	U	N	I	R	G	N	Y	A	S
E	T	M	V	E	A	R	C	R	G	O	M	A	R	K	I	S	Z	I	L
L	M	C	R	R	V	Y	T	I	C	H	A	T	P	O	H	E	R	N	A
L	E	A	E	R	U	B	L	O	V	E	R	S	D	Z	T	G	I	G	S
I	A	R	U	A	I	E	L	M	A	R	C	O	T	Y	S	E	I	L	C
M	A	I	R	N	I	S	E	A	R	T	D	E	R	N	A	S	O	L	I
A	R	H	I	D	Z	S	S	E	R	E	I	L	L	A	F	O	U	R	S
Y	V	C	A	R	N	O	T	L	E	N	A	H	C	S	E	D	E	R	T
M	A	R	T	U	N	N	D	P	M	X	F	O	R	I	E	L	J	T	M

4 Rébus :

N°1 :

"C'est pas dur la politique comme métier ! Tu fais cinq ans de droit et tout le reste c'est de travers".

N°2 :

L'âge du droit de vote est de 18 ans en France.

2022

Calendrier des manifestations

Janvier

Judi 6 Janvier : Assemblée Générale du Rayon de Soleil - *Salle polyvalente*

Vendredi 21 Janvier : Vœux de la Municipalité - *Salle polyvalente (Annulé)*

Dimanche 23 Janvier : Concours de belote de Coup de cœur - *Salle polyvalente*

Février

Vendredi 4 Février : Assemblée Générale du Comité des fêtes - *Mairie*

Mars

Vendredi 4 Mars : Assemblée Générale des Coprins d'abord - *Mairie*

Dimanche 20 Mars : Repas de la Gym / Tai Chi - *Salle polyvalente*

Avril

Samedi 2 Avril : Soirée "Années 80" du Football Club - *Salle polyvalente*

Dimanche 10 Avril : 1er tour des élections présidentielles - *Mairie*

Dimanche 24 Avril : 2ème tour des élections présidentielles - *Mairie*

Samedi 30 Avril : Vide-grenier du Comité des fêtes - *Salle polyvalente*

Mai

Vendredi 6 Mai : Vente de fleurs de l'APE - *Local technique*

Dimanche 15 Mai : Journée de l'environnement - *Salle polyvalente*

Dimanche 22 Mai : Manifestation à définir - Coup de cœur - *Salle polyvalente*

Vendredi 27 Mai : Fête des parents - *Salle polyvalente*

Samedi 28 ou Dimanche 29 Mai : Fête des Marigniens du Comité des fêtes - *Salle polyvalente*

Juin

Samedi 11 Juin : Tournoi de foot du Football Club - *Stade Jean Blanc*

Judi 23 Juin : Fête de la musique et anniversaire du marché - *Chef-Lieu*

Samedi 25 Juin : Concert de Marigny en Chœur - *Eglise*

Samedi 25 Juin : Fête de l'école de l'APE - *Salle polyvalente*

Dimanche 26 Juin : Repas des anciens - *Salle polyvalente*

Juillet

Vendredi 1er Juillet : Assemblée Générale du Goshin Ryu - *Cour de l'école*

Dimanche 10 Juillet : Rando du Comité des fêtes - *Salle polyvalente*

Du 28 Juillet au 1er Août ou du 4 au 8 Août : Jumelage avec Sindelforf, Comité des fêtes

Août

Dimanche 28 Août : Vide-dressing de Coup de cœur - *Salle polyvalente*

Septembre

Vendredi 9 Septembre : Tournoi de pétanque du Football Club - *Stade Jean Blanc*

Mercredi 14 Septembre : Assemblée Générale de l'APE - *Mairie*

Vendredi 16 Septembre : Assemblée Générale du Comité de cantine - *Mairie*

Du 30 Septembre au 3 Octobre : Expo des champignons des Coprins d'Abord - *Salle polyvalente*

Octobre

Dimanche 16 Octobre : Fête de l'automne de l'APE - *Salle polyvalente & école*

Dimanche 23 Octobre : Diots Polente du Rayon de soleil - *Salle polyvalente*

Novembre

Samedi 5 Novembre : Fête de la bière du Comité des fêtes - *Salle polyvalente*

Dimanche 13 Novembre : Cérémonie de l'Armistice - *Chef-Lieu*

Samedi 19 Novembre : Vide-Dressing du Football Club - *Salle polyvalente*

Décembre

Vendredi 9 Décembre : Fête de Noël de l'APE - *Salle polyvalente*

